



Triez les emballages PMC

Uniquement en porte-à-porte, via le sac bleu



Emballages en Plastique



Emballages Métalliques



Cartons à boissons



INTERDITS DANS LES PMC

- Emballages avec bouchon de sécurité enfant
- Emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- Emballages d'huile de moteur et lubrifiant, de carburants, pesticides, colle, peintures et vernis, tubes de silicone
- Emballages d'une contenance supérieure à 8 litres
- La frigolite en billes
- Emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, etc.
- Autres objets



ATTENTION!

N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres. N'enfermez pas vos emballages dans des petits sacs avant de les jeter dans votre sac bleu (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.



Pour un bon recyclage

- Égouttez et videz bien tous les emballages.
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.
- Enlevez complètement le film en plastique des barquettes et jetez-les séparément dans le sac.



Triez le verre

Dans les bulles ou au recyparc

Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent



Pour un bon recyclage

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Videz-les bien.
- Ne jetez ni couvercle, ni bouchon dans les bulles.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre!
- Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

INTERDITS DANS LES BULLES À VERRE



Triez les papiers et les cartons

En porte-à-porte en vrac ou séparément au recyparc

Papiers-Cartons



Pour un bon recyclage

- Dépliez et aplatissez les boîtes en carton.
- Enlevez les éléments en plastique.
- Placez-les dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle.
- Retirez le plastique entourant les revues.
- Pour le recyparc, séparez les papiers et les cartons.

INTERDITS DANS LES PAPIERS-CARTONS



Triez les déchets organiques

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac ou duobac) / Compartiment vert du duobac / Sac communal biodégradable

Déchets biodégradables



Pour plus de confort chez vous

- Séparez les emballages (barquettes, films en plastique, bocaux,...) des aliments périmés.
- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez la matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal.
- Laissez circuler l'air autour du sac biodégradable.
- N'utilisez le sac biodégradable que maximum 2 semaines avant de le mettre à la collecte.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES



Triez les déchets résiduels

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac ou duobac) / Compartiment gris du duobac / Sac communal

Déchets non recyclables et non dangereux



Pour une collecte sans soucis

- Pour les sacs :**
 - Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos.
 - Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés.
- Pour les duobacs :**
 - Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques.
 - Le couvercle doit être fermé.
 - Ne pas tasser les déchets, ils risquent de rester coincés et de casser la cloison.
 - Ne pas déplacer la cloison intérieure, elle doit rester en place.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS

